

**Syndicat National Unitaire de l'Enseignement Professionnel**

Bourse du travail - 32 avenue de l'Europe - 38030 GRENOBLE

Tél/Fax : **04 76 09 49 52** - <http://grenoble.snuep.fr/>**Journal d'informations syndicales de l'Académie de GRENOBLE  
JUN 2018**DÉPOSÉ le 14/06/2018  
DATE LIMITE DE DISTRIBUTION : 20/06/2018**Sommaire**

Page 1 : Edito : La fin de la culture pour tous  
Page 2 : « Casse programmée de la voie professionnelle »  
Page 3 : La réforme de l'apprentissage  
Page 4 : CAPA Hors classe  
Page 4 : CAPA Classe exceptionnelle

**ÉDITO : LA FIN DE LA CULTURE POUR TOUS**

Le ministère de l'Éducation nationale a présenté le 28 mai 2018 une réforme de la voie professionnelle. Le gouvernement a fait le choix d'une école à deux vitesses, celle des premiers de cordée pour lesquels, la culture est un dû et celle des élèves les plus fragiles, sur le plan scolaire et social pour lesquels une culture minimale suffit pour des travaux de « simple exécutant ».

Les réformes de la voie professionnelle se succèdent mais c'est encore une fois les élèves en difficultés que les gouvernements successifs ont méprisés.

La culture pour tous est un gage de bonne santé d'une démocratie ou l'émancipation de la jeunesse doit être une priorité. Comment accepter au travers de cette réforme que 30 % des jeunes soient exclus de l'éducation nationale.

Le SNUEP défend la voie professionnelle sous statut scolaire, une voie d'excellence comme le dit le ministre, mais cela passe pour cela par d'autres propositions et considérations pour les élèves et leurs enseignants-es.

Cette réforme se fera sur le dos des PLP, des élèves et de leur famille avec un objectif budgétaire déguisé. Derrière l'affichage de com, c'est bien la réduction des services publics et des budgets dédiés.

Le ministre des comptes publics a présenté aux organisations syndicales un document de travail inacceptable sur la rénovation des CAP. Le Gouvernement entend donc vider le paritarisme de sa substance et priver les fonctionnaires donc les PLP de leur droit à participation pourtant constitutif du Statut de la Fonction Publique. Il ne s'agit pas de rénover le dialogue social mais de le rendre inopérant, il ne s'agit pas de mieux accompagner les agents dans leur carrière, mais de les soumettre aux injonctions managériales, de casser tous les cadres collectifs et les coopérations qui sont pourtant des gages de l'efficacité des Services Publics.

Le SNUEP-FSU dénonce l'ensemble de ces projets qui, ce n'est pas un hasard, sont présentés au moment où la profession est fortement mobilisée par les examens. Ces mesures sont évidemment inacceptables et entraveront l'avenir scolaire et professionnel des jeunes. Elles laissent aussi apparaître la volonté manifeste de s'attaquer au statut des PLP pour exiger toujours plus de leur part. Une fois de plus, c'est la négation du travail des PLP aux services des élèves et notamment les publics les plus fragiles.

Le SNUEP-FSU combattra ce projet et exige une autre réforme respectueuse des élèves et de l'engagement au quotidien des PLP. Les Co-secrétaires Académiques

**Pour l'enseignement professionnel  
> Offensifs et engagés!**

« CASSE PROGRAMMÉE DE LA VOIE PROFESSIONNELLE »

Pour tous ceux qui ont un peu de mémoire, la « réforme » de l'enseignement professionnel présentée par Blanquer s'apparente étrangement à la « rénovation » de la voie professionnelle mise en œuvre par Darcos en 2008 et qui s'est traduite par la généralisation du Bac pro 3 ans. Il y a d'abord la façade et le vocabulaire : « valorisation de l'enseignement professionnel », « meilleure cohérence des filières professionnelles en créant passerelles supplémentaires », « enrichissement de l'offre de formation », « développement des lycées des métiers », « élévation du niveau de qualification » « les PLP pourront enseigner en BTS » en 2008 comme en 2018 ; « excellence de la voie professionnelle », « levier de réussite pour l'avenir du pays », « le LP, un catalyseur de promotion », « des campus des métiers, les Harvard des pros, avec piscine, internat et pelouses arborées » « Et tout cela relayé en chœur par des médias qui n'y comprennent rien, reprenant mot à mot ce qui est contenu dans le dossier de presse. Et ensuite, il y a le fond : comment faire des économies de service public au profit du secteur privé et de l'apprentissage ! Le plus grave dans tout cela, c'est que cette politique reçoit en grande partie l'onction de quelques organisations syndicales dont la priorité n'est pas l'avenir des collègues car elles cachent l'essentiel en mettant en avant l'accessoire ! Est-ce là une stratégie de positionnement pour les élections pro ?

**Des annonces commentées :**

**1-** Baisse drastique des heures pures de français/LG/IC (de 380 heures sur 3 ans à 267) et des mathématiques (de 349 à 140) et de LV1 (de 349 à 265) !!! Tout cela au profit de quelques heures d'enseignements en co-intervention qui ne combleront pas toutefois cette chute vertigineuse ! Un dispositif en plus où sa dotation sera globalisée et sa gestion sera mise sur le compte de l'autonomie de l'établissement. Dans la totalité des enseignements, c'est - 10 à - 13 % en bac pro et de - 7 à - 11 % en CAP !!!

**2-** Déprofessionnalisation de la seconde pro avec création d'une quinzaine de familles de métiers. Tout cela pour réduire la formation en LP à deux ans, décourager les élèves et les profs et favoriser l'apprentissage et le patronat en réduisant à 2 ans la véritable formation pro ! Va falloir aussi nous dire comment l'on fait dans des lycées où les familles de métiers ne sont pas toutes représentées (on se rapproche des champs professionnels des SEGPA) ! Et que dire à un élève qui souhaite une suite d'études dans le champ découvert mais dont la spécialisation se trouve à 100 kms !

**3-** Ouverture de sections d'apprentissage dans tous les LP...et comme le dirait le ministre, « les lycées professionnels ont tout intérêt de développer des sections par apprentissage » ! Autrement, moins d'argent ???

**4-** Deux ou trois campus d'excellence...par académie !!!!! (une coquille vide)

**Des constats dangereux**

**1-**Le Développement de l'apprentissage par la mixité des parcours et des publics conduira, inexorablement, à une remise en cause du statut des PLP et des 18 h hebdomadaire de face à face élèves.

**2-**Pas un euro de plus pour la voie professionnelle et ses personnels

Pas de transformation de l'ISS voie pro (400 € / an) par la pondération s'appliquant aux certifié-es (1256 € / an pour une heure), pas de classement des lycées en éducation prioritaire, pas de moyens supplémentaires pour des dédoublements pourtant nécessaires

Face à cette « révolution copernicienne » (sic) et à ce désastre annoncé, le SNUEP est aux avant-postes. Il est actif et combatif partout car les enjeux ne peuvent pas être plus clairs : « A regarder de près la grille horaire, il semble surtout que le ministère cherche à faire des économies : 16% d'heures de maths en moins sur trois ans, 13% en lettres-histoire... On a fait le calcul, cela revient à supprimer 5 000 postes d'enseignants.» (Libé, 28/05) Autre déclaration : « Pour le SNUEP-FSU, ce projet ministériel, dans la continuité des modifications prévues pour l'apprentissage, fragilise davantage l'enseignement professionnel. Alors qu'il communique sur une valorisation de la formation professionnelle, le ministre s'apprête, avec ses mesures, à détruire l'enseignement professionnel public. »

**Bertrand Guillaud-Rollin**

## LE PROJET DE RÉFORME DE L'APPRENTISSAGE : UNE VISION LIBÉRALE À COURT-TERME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE.

### La philosophie des réformes du gouvernement.

Le gouvernement entend mettre en place une réforme structurelle de l'apprentissage et de la formation professionnelle après consultation des acteurs.

Dans l'optique libérale qui est celle du gouvernement, il s'agit de substituer au « traitement social » du chômage une grande politique de formation supportée par l'apprentissage en alternance et l'enseignement professionnel. Cette politique confinant au « tout-apprentissage » se fera au détriment du lycée professionnel public et soumettra l'enseignement professionnel à des fins purement utilitaires, régies uniquement par un mécanisme d'ajustement de l'offre de formation à la demande des entreprises locales. La vocation des lycées professionnels ne serait plus, ainsi, de contribuer à une éducation nationale égalitaire, mais de former une main d'œuvre adaptée aux bassins d'emplois, voire de délivrer, non plus des diplômes, mais des « blocs de compétences » parcellaires.

Faute d'enseignements substantiels, les élèves les plus fragiles se verraient alors privés des connaissances leur permettant de poursuivre leurs études. Cette vision à court terme repose donc sur une erreur fondamentale : la notion de « formation tout au long de la vie » implique une véritable et solide formation initiale pour être véritablement efficiente. C'est d'une « *formation pour la vie* », véritable socle de connaissances acquises et vrai filet de sécurité professionnel, dont les élèves et apprentis ont besoin, dès le départ. Celle-ci ne peut être garantie que dans le cadre d'une formation initiale publique et nationale.

### Un impact négatif sur le statut des PLP.

Plusieurs mesures des « 20 mesures concrètes pour transformer l'apprentissage en France font tout lieu de nous inquiéter. La déréglementation d'abord (mesure 13 et 14) permettra de rompre un contrat en alternance sans passer par les prud'hommes : ou comment retrancher des droits aux apprentis par rapport aux salariés (qu'ils sont aussi !). Ensuite, le développement des campus des métiers (mesure 9), au travers desquels les allers-retours entre formation initiale et alternance seront facilités. Les conditions d'enseignement des collègues pâtiront de ce mixage des publics à venir.

Par ailleurs, les « partenaires sociaux (entendre : les branches professionnelles) co-écriront les diplômes professionnels avec l'État », signant ainsi l'horizon utilitaire des référentiels, au détriment des connaissances générales des élèves, notamment des humanités et des sciences. Enfin, le développement programmé des UFA (unités de formation des apprentis) en LP finira d'organiser sa propre concurrence privée par l'État lui-même. Cette technique du pied dans la porte sera suivie de celle du mixage des sections de CFA dans les LP. Les collègues qui enseignent dans les LP pourvus d'UFA savent déjà que cela développe le mixage ingérable des publics dans les classes, le chantage aux postes, et impacte, pour ceux qui font une partie de leur service en UFA, le niveau de leur cotisation retraite.

La menace sur les statuts n'a jamais été aussi grande. Nous sommes des fonctionnaires d'État, pas des formateurs. Le SNUEP-FSU continuera de faire entendre sa voix pour l'enseignement professionnel public, nationalement comme localement.

**Damien Pernet**

## CAPA HORS CLASSE: REPORT AU 9 JUILLET 2018

La CAPA hors classe n'a pas pu se tenir le mercredi 30 juin, l'impossibilité d'avoir le contingent exact de promus et un barème non conforme avec la circulaire nationale en sont à l'origine. Le SNUEP est porteur de propositions qui correspondent à l'application de cette circulaire .

- 10 % EXCELLENT pour chaque échelon ( à répartir 11 +2 ; 11 +1 et 11 +0 , idem 10ème et 9ème )
- 45 % TRES SATISFAISANT pour chaque échelon ( à répartir 11 +2 ; 11 +1 et 11 +0 , idem pour les échelons 10 et 9 )
- limiter les à consolider notamment pour des collègues en fin de carrière
- limiter fortement voire supprimer l'opposition pour des collègues à 1 ou 2 ans de la retraite
- Promouvoir des collègues qui partent dans 1 an à la retraite

Le PPCR permet aux collègues d'effectuer leur carrière sur au moins deux grades sauf opposition. Il s'agit en effet de la seule promotion possible dès lors que le gel du point d'indice, l'augmentation du taux de pension, le recul du PPCR, le jour de carence réactualisé et la mise en place du CSG aggravent cette situation.

Enfin, il faut ajouter à cette liste le retour de l'inflation, la baisse des APL, la hausse des taxes sur l'essence qui vont exacerber l'érosion des salaires dans la fonction publique.

C'est pourquoi le SNUEP-FSU portera à nouveau la revendication centrale d'une meilleure politique salariale face aux dégradations successives imposées lors des derniers quinquennats.

Le SNUEP-FSU veillera à ce que les accords liés au PPCR soient respectés pour les PLP pour cette campagne hors-classe 2018. **Pascal Michelon**

## CAPA CLASSE EXCEPTIONNELLE : 9 JUILLET 2018

La CAPA classe exceptionnelle pour l'année 2018 se tiendra comme la CAPA HC le 9 juillet. Les contingents pour l'année 2018 donnés par le ministère s pour l'académie de Grenoble sont les suivants :

Pour le vivier 1 : 19 promus  
 Pour le vivier 2 : 11 promus  
 Soit un total de 30 collègues promus pour cette promotion 2018.

Pour la campagne 2017 , les contingents étaient les suivants :

Pour le vivier 1 : 31 promus  
 Pour le vivier 2 : 10 promus  
 Soit un total de 41 collègues promus pour cette promotion 2017.

Nous pouvons constater une forte diminution du contingent de cette promotion 2018, puisqu'il s'agit d'une baisse d'environ 27 %.La baisse se fait exclusivement sur le vivier 1 car ce vivier va se tarir très rapidement.

Le SNUEP réclame un basculement de contingent du vivier 1 sur le vivier 2 et un inversement du pourcentage entre les deux viviers( actuellement 80 % vivier 1 et 20% vivier 2 ).

Avant cette CAPA, le SNUEP-FSU a déjà quelques remarques sur ce grade avec des craintes qui s'étaient confirmées lors de la précédente promotion.

Les critères retenus pour le passage à la classe exceptionnelle ne sont pas acceptables, ils bénéficient à des personnels ayant déjà eu des rémunérations supplémentaires liées aux fonctions. Il n'y a aucun équilibre entre les disciplines, ni entre les hommes et les femmes.

L'appréciation donnée par madame le recteur a un poids prépondérant sur l'ancienneté dans la plage d'appel.

Le SNUEP-FSU dénonce cette promotion au mérite basée sur des critères subjectifs et trouve inacceptable que seules 20 % des personnes promues le soient au titre du 6<sup>ème</sup> échelon de la hors classe. Les critères ne permettent pas à une majorité de collègues de partir à la retraite en étant à la classe exceptionnelle.

Le SNUEP-FSU continue de s'opposer à la création de la classe exceptionnelle. Ce grade est pensé comme un grade fonctionnel à accès très limité, renforçant les inégalités de traitement.

Le SNUEP -FSU demande que l'ensemble de la carrière se déroule sur un grade au meilleur rythme pour tous avec un indice terminal correspondant à l'indice maximal de la classe exceptionnelle .

**Pascal Michelon**